

**HONORAIRES 2022
APPLICABLES AUX VENTES**

Prix de vente des biens

Jusqu'à 300 000 €

De 300 001 à 600 000 €

Supérieur à 600 000 €

Honoraires

7% TTC du prix

6% TTC du prix

4,90% TTC du prix

**En cas de vente de terrain à bâtir ou de propriété,
le barème ci-dessus est réhaussé de 1%.**

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 4401 2016 000 011 211 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint-Nazaire conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 260.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 Paris.

